

# LES ÉCHOS



ÉDITION 2025



Course de caisses à savon le 31 août

# Sommaire

- Le mot du maire
- A la une
- L'équipe municipale et les commissions
- Le budget communal 2024 - Subventions 2025
- Les démarches administratives
- La transition énergétique et écologique
- L'école
- La Commémoration du 11 novembre
- La vie du village
- Le bel Âge
- Agenda 2026

Ce journal a été réalisé par les membres de la commission communication avec l'aide de Martine Commeiras notre secrétaire générale de mairie. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à la rédaction de ce journal.

Imprimé par





## Chères Durrendoises, chers Durrendois,

C'est toujours avec un grand plaisir que je m'adresse à vous à travers cet éditorial.

Comme vous le savez, la date des élections municipales approche à grands pas puisque dès le mois de mars vous serez appelés à choisir vos nouveaux représentants.

Aussi mon plaisir d'écrire ces quelques lignes se teinte d'émotion, puisque cet éditorial sera le dernier que je rédigerai dans cette revue. J'ai en effet décidé, pour des raisons personnelles, de ne pas briguer un nouveau mandat de Maire.

Au cours de ces six dernières années, j'ai eu la chance d'être entourée d'adjoints et de conseillers tous enthousiastes. Si je les associe à Martine, la secrétaire de mairie et à Gilles, l'employé municipal, je peux dire que Durningen a bénéficié au cours de mon mandat d'une équipe formidable.

C'est ensemble que nous avons œuvré pour le bien de la commune, et je suis fière du travail accompli.

Cela n'a pas toujours été facile, les projets n'avancent jamais aussi vite qu'on le souhaiterait.

Nous avons néanmoins su concrétiser notre désir de renforcer la protection de la biodiversité au sein de la commune. Nous avons mis en place une belle vitrine pour Durningen grâce à notre site internet et su vous proposer une communication modernisée. Entretenir et soutenir le dynamisme associatif a également été au cœur de nos préoccupations. La récente course de caisses à savon en est une parfaite illustration. Je souligne ici le rôle qu'ont les associations (Foyer Rural, Pompiers, Chorale, Ascend... ) dans le dynamisme du village. Je ne vous oublie pas, vous, chers habitants, sans qui rien ne serait possible.

Je suis convaincue que mon départ en tant que Maire n'est pas une fin, mais un passage de relais. Soyez assurés que la nouvelle équipe qui prendra le relais aura à cœur de poursuivre les actions engagées et saura faire éclore bien d'autres projets.

Meilleurs vœux à tous et bonne année 2026 !

Christine Blanchais

Votre Maire

## Durningen à fond la caisse !

Le grand retour de la course de caisses à savon à Durningen, plus de vingt ans après sa première édition ! Organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers du Kochersberg, l'association Le Foyer rural de Durningen et la FIRCAS, cet évènement unique a rassemblé des pilotes expérimentés, en herbe et des bolides faits maison lancés à toute vitesse.



Top départ de la course à 10 h depuis les hauteurs de Durningen.

Cinquante-quatre véhicules inscrits. Parmi les inscrits, certains venaient d'autres départements, d'Allemagne et de Suisse, et possédaient des caisses à savon de compétition. D'autres avaient mis beaucoup d'ingéniosité et de créativité pour construire leurs tacots.



La magnifique caisse à savon des pompiers pilotée par Julien MESSER a ouvert le circuit.

## Une caisse à savon c'est quoi ?

C'est un véhicule entièrement mécanique, se déplaçant par la seule force de la gravité, et composé de bois ou de métal, de roues, d'un volant et de freins.

Les bolides de tous genres, dirigés par des pilotes de tous âges, ont dévalé les rues en pente avec de nombreux virages pour arriver à l'ancien lavoir la Schwemm, point le plus bas.



## Durningen à fond la caisse !

D'autres animations étaient proposées : une exposition de vieux tracteurs, un village pour les enfants avec une structure gonflable et un sentier pieds nus, mais aussi une manœuvre par les pompiers de la Souffel qui consistait à éteindre un feu de véhicule.



Côté restauration, ce sont 300 kg de frites et 1 200 repas qui ont été servis, le burger « Le Durrendois » et le « P'tit Durn » (baguette steak haché) ont été élaborés avec des produits locaux, fromage et viande de la ferme du village, légumes et blé pour le pain des burgers cultivés sur place.

## Durningen à fond la caisse !

Après une journée de folie, le temps est venu de distribuer les coupes et médailles aux vainqueurs ainsi que les très nombreux lots offerts par les sponsors : paniers garnis, bouteilles de vin, bons cadeaux, bières, fruits...

Un très grand merci à eux, leur soutien à cette manifestation a permis également l'impression des livrets du programme de la journée à plusieurs centaines d'exemplaires.



# À la une

## Les organisateurs et leurs soutiens



De gauche à droite :

Gilbert FIEGEL, président du Foyer rural.

Françoise BUFFET, députée de notre circonscription qui, par sa présence, témoigne son soutien aux initiatives locales.

Laurent KRIEGER, Conseiller d'Alsace qui a soutenu financièrement le Foyer rural pour l'achat de tables de brasserie.

Christine BLANCHAIS, maire de Durningen.

Julien MESSER, président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers du Kochersberg.



### Une idée du Foyer rural de Durningen !

L'idée d'une course de caisses à savon dans notre village a germé dès 2024. Trop peu nombreux pour supporter seuls l'organisation d'un projet d'une telle ampleur, les membres du Foyer rural se sont associés aux Sapeurs-Pompiers habitués à ce type d'évènements.

Au-delà de cette manifestation ponctuelle, ils organisent des évènements plus réguliers tout au long de l'année : des séances cinéma, des activités sportives, culturelles, créatives, la marche autour de Durningen, la soirée Vin nouveau et scoop ! Un bar éphémère le samedi 24 janvier 2026 à la salle des fêtes.



## L'Amicale des Sapeurs-Pompiers du Kochersberg toujours partante !

Le SIS 67 est organisé en un maillage territorial, notre commune se situe dans le groupement sud dirigé par le centre de secours principal de Molsheim, divisé en unités territoriales dont celle de Truchtersheim et en sections dont la section du Kochersberg basée à Schnersheim. Notre section, forte de ses 20 sapeurs-pompiers volontaires intervient sur 11 communes.

Plus de 80 % de nos interventions concernent des secours à personne. Nous intervenons également sur des incendies, accidents de la circulation, protections de biens, de l'environnement et des animaux. Nous effectuons en moyenne 130 interventions par an.

Chaque caserne à une partie associative nommée Amicale qui lui permet d'organiser des événements de sensibilisation, communication, des événements festifs ou la vente de calendriers. Vos dons permettent d'investir dans du matériel de sport, de formation, de casernement et de pouvoir organiser des moments conviviaux afin de renforcer la cohésion de notre groupe.

Notre souhait est d'organiser des manifestations dans différentes communes pour vous rencontrer autrement qu'à travers notre activité opérationnelle et toujours afin d'apporter une action pédagogique sur les risques du quotidien.

Le projet de la course de caisses à savon co-chait toutes les cases : réunir petits et grands, créer le buzz à Durningen, proposer un repas local, intégrer une manœuvre et un stand recrutement.

Un grand merci pour votre participation.

Julien MESSER Président



L'équipe municipale tient à remercier de tout cœur les très nombreux bénévoles de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, du Foyer rural et de la FIRCAS qui ont permis que cette journée soit un réel succès.



## La Fédération Inter-Régionale de Caisse à Savon pour la sécurité de tous !

La sécurité de cette grande manifestation a été assurée par la FIRCAS, chargée des inscriptions et du contrôle des véhicules et de l'encadrement de la course.

Le règlement très strict est à respecter à la lettre par les concurrents, rien n'est laissé au hasard en terme de sécurité. Il est obligatoire de porter un équipement complet, casque intégral, gants, minerves pour certaines catégories, protection dorsale, genouillères et coudières pour d'autres...

La FIRCAS rappelle également aux concurrents que tout comportement inapproprié, dangereux ou anti-sportif peut amener à une exclusion de course.

La piste doit être dégagée de tout danger, être interdite à la circulation et matérialisée par des banderoles. Les endroits plus délicats du circuit sont protégés et délimités par des bottes de paille.

L'encadrement du circuit a été assuré par une quinzaine de commissaires de course placés à vue et équipés de fanions et de sifflets prêts à intervenir.



# Une équipe à votre service



### Les élus

En haut, de gauche à droite

Julien Messer, Sébastien Schmitt, Yannick Littner, Sophie Heid, Maurice Wintz, Gilbert Fiegel, Christian Adolf, Lahbib Hanini

En bas, de gauche à droite

Estelle Lozachmeur, Jérôme Weber, Christine Blanchais (maire), David André, Marie-Madeleine Barrière-Muller, Marie-José Amara, Marie-Odile Krieger



### Les agents de la commune

Martine Commeiras  
Secrétaire générale de mairie

Gilles Oberlin  
Employé communal



Environnement Biodiversité / Vice-président : Maurice WINTZ.

Membres : Christian ADOLF, Marie-Madeleine BARRILE-MULLER, Gilbert FIEGEL, Yannick LITTNER, Estelle LOZACHMEUR, Julien MESSE, Sébastien SCHMITT, Marie-Odile KRIEGER.

Communication / Vice-présidente : Estelle LOZACHMEUR.

Membres : Christian ADOLF, Marie-José AMARA, Sophie HEID.



Comité consultatif Fleurissement / Vice-président : Yannick LITTNER.

Membres : Bernadette HOMMEL, Marie DAULL, Véronique LITTNER, Sébastien SCHMITT, Marie-Odile KRIEGER.



Animations - Vie culturelle-Jeunesse / Vice-présidente : Marie-Odile KRIEGER.

Membres : Gilbert FIEGEL, Yannick LITTNER, Sébastien SCHMITT, Jérôme WEBER.



Ecole / Vice-présidente : Sophie HEID.

Membres : Marie-José AMARA, Marie-Madeleine BARRILE-MULLER.



Bâtiments - Patrimoine - Voirie / Vice-président : Yannick LITTNER.

Membres : David ANDRE, Marie-Madeleine BARRILE-MULLER, Marie-Odile KRIEGER, Julien MESSE, Sébastien SCHMITT, Jérôme WEBER.



Appels d'Offres / Présidente : Christine BLANCHAIS.

Membres titulaires : Marie-Madeleine BARRILE-MULLER, Lahbib HANINI, Julien MESSE, Membres suppléants : Marie-José AMARA, David ANDRE, Jérôme WEBER.



Finances / Présidente : Christine BLANCHAIS.

Membres : Marie-Madeleine BARRILE-MULLER, Lahbib HANINI, Yannick LITTNER, Julien MESSE, Jérôme WEBER.



Impôts directs / Présidente : Christine BLANCHAIS.

Membres titulaires : Christian ADOLF, Marie-Madeleine BARRILE-MULLER, Maurice WINTZ, Roger PERAUD, Sophie HEID, Jean-Luc KLEIN,

# Budget communal 2024

**Le Compte Financier Unique de 2024 regroupe les recettes et dépenses de la commune pour l'année 2024. Le résultat global au 31 décembre 2024 est de 1 012 093 €.**

## Recettes de fonctionnement 2024

S'élèvent à 518 631 € et proviennent pour l'essentiel :

- des impôts et taxes (377 484 € soit 72.8%),
- des dotations et participations de l'Etat (98 873 € soit 19%),
- des produits de gestion courante (24 044 € soit 4.6%) constitués des loyers des 3 appartements communaux, de la location de la salle communale et des fermages,
- des produits des services, du domaine (14 917 € soit 2.8%) constitués des concessions du cimetière, redevances d'occupation du domaine public par France Télécom et ES, loyer de la chasse, avances sur charge des 3 appartements communaux en location,
- des atténuations de charges (2 502 € soit 0.4%) constitués des participations des employés à leurs titres restaurants et du loueur du copieur de la mairie,
- des produits exceptionnels (797 € soit 0.1%) constitués d'un avoir sur les logiciels mairie et des produits financiers (14 €).

## Recettes d'investissement 2024

S'élèvent à 96 181 € et proviennent pour l'essentiel :

- du Fonds de Compensation de la TVA sur les investissements réalisés en 2022 (15 238 € soit 15.8%),
- de la taxe d'aménagement (18 559 € soit 19.3%),
- de l'excédent de fonctionnement capitalisé (39 157 € soit 40.8%),
- des subventions obtenues en 2024 ou avant et versées à la commune en 2024 (23 227 € soit 24.1%) :

-pour la rénovation de l'éclairage public au titre du Fonds vert (16 000 €), et par EDF (4 187 €),

-pour l'achat d'un columbarium au cimetière par l'Etat au titre de la DETR (2 340 €),

-et pour l'achat des panneaux indicateurs par les entreprises concernées (700 €).



## Dépenses de fonctionnement 2024

S'élèvent à 410 332 €. Les postes de dépenses sont décomposés comme suit :

- les charges à caractère général : 173 778 € soit 42 %. Dont les frais de fonctionnement de l'école (38 493 €), l'entretien et la taille des espaces verts (35 667 €), l'entretien des bâtiments publics (3 213 €), la consommation d'électricité (11 899 €), l'organisation des fêtes des aînés, de Noël, de la chasse aux œufs, des grands anniversaires, du 11 novembre...(8 008 €),
- les charges de personnel : 151 090 € soit 37%. Salaires et charges sociales des employés communaux et des ATSEM de l'école,
- autres charges de gestion courante : 77 991 € soit 19%. Indemnités des élus, service incendie, allocation de vétérance des pompiers, contribution pluviale, subventions versées aux associations,
- les charges exceptionnelles : 1 213 €. Avances sur charges à rendre aux locataires des 3 appartements communaux,
- les atténuations de produits : 6 260 €. A régler à la Com Com du Kochersberg.

## Dépenses d'investissement 2024

S'élèvent à 207 050 €. Principaux investissements constituant ces dépenses :

- école 75 192 € soit 36.3% : installation pompes à chaleur air/air (38 384 €), panneaux photovoltaïques (26 575 €), remplacement des fenêtres (3 824 €), de l'alarme (2 580 €), éclairage des abords de l'école (1 859 €), achat ra-

diateur (1 100 €), grillage (458 €), extincteurs (412 €),

- éclairage public : remplacement de toutes les ampoules par des leds et de quelques lanternes abîmées 52 978 € soit 25.6%, remplacement de lampadaires rue de la Buhn 1 830 €,
- ancien presbytère : consolidation des balcons en bois 9 881 €, création d'un escalier extérieur entre l'ancien presbytère et la cour de la salle communale 9 780 €,
- salle communale : divers travaux électriques 678 €, création d'une arrivée d'eau froide au bar 659 €, création d'un local de rangement dans la cuisine 1 403 €, achat d'un chariot chauffe-plat 1 563 €,
- terrain de jeux : installation d'une tyrolienne 12 165 €, d'un nouveau sol amortissant sous la maisonnette 8 935 €, installation parking vélo à l'entrée sud et panneaux d'affichage 6 804 €,
- atelier : remplacement du chauffe-eau électrique 1 536 €, achat d'un lave linge 329 € et d'un compresseur d'air comprimé 189 €,
- cimetière : achat et installation d'un columbarium 7 920 €,
- enceinte de l'église : modification des portails extérieurs 3 396 €,
- divers : panneaux de voirie et panneaux indicateurs 6 829 €, travaux d'électricité place de la Mairie 1 471 €, achat d'un bande de terrain rue Mantelweg pour élargir la voirie 1 472 €, frais d'étude pour le projet de la ferme Rui 1 200 €, achat d'arbustes pour plantation d'une haie 660 € et mise à jour du film sur la vie du village 180 €.

# Les subventions demandées en 2025

**Les communes peuvent obtenir principalement des subventions de l'État, de la région et du département, ainsi que des établissements publics de coopération intercommunale (Pour Durningen, la Communauté de Communes du Kochersberg).**

### Plantation d'une haie champêtre

Une haie d'une longueur de 600 mètres a été plantée pour un montant de 9 708 € dans le prolongement de la rue du Kochersberg sur le chemin communal en direction de Willgottheim. Le projet a été subventionné à hauteur de 80 % par la Région Grand Est et l'Agence de l'eau Rhin Meuse. C'est la Fédération des Chasseurs qui a porté les travaux financièrement. La commune n'a eu à régler que 1 942 € soit 20 % du coût total.



### Plantation de 43 arbres hautes tiges

La commune fera planter début 2026, 43 arbres hautes tiges le long des axes d'entrées du village dans le but de végétaliser davantage les entrées de village et de créer des corridors et habitats favorables à la biodiversité.

Le coût prévisionnel est de 8 721 € HT. Une subvention de 50 % de ce montant a été demandée à la Communauté de Communes du Ko-

chersberg au titre du « Fonds de biodiversité ». La commission « Fonds de biodiversité » se réunira début 2026 pour statuer.

### Aménagement routier

Une demande de subvention vient d'être déposée à la CeA (Collectivité européenne d'Alsace) au mois de décembre au titre des « Amendes de police » pour la réalisation d'aménagements de voirie, de signalisation afin d'améliorer la sécurité des usagers.

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 77 024 € HT. Nous avons sollicité une subvention de 38 512 € correspondant à 50 % du montant du projet. Cette demande est également en cours d'instruction.

### Restauration des vitraux : aide exceptionnelle de 4 200 €

La délégation Alsace de la Fondation du patrimoine nous a informés mi-décembre, qu'elle a décidé de nous accorder une aide exceptionnelle de 4 200 € pour la restauration des vitraux de notre église. Ce montant est à ajouter aux 18 400 € de dons collectés, aux 5 000 € de dons promis par le Conseil de Fabrique, aux 4 700 € accordés par la Comcom et aux 1 696 € accordés par la CeA.

Au 29 décembre 2025, ce sont 65 donateurs que nous remercions très chaleureusement.

# Les subventions demandées en 2025

## Extension du cimetière

La commune a souhaité pouvoir proposer des places et des capacités d'inhumation à ses habitants pour les décennies à venir. En effet, le cimetière actuel devrait atteindre la limite de ses capacités d'ici 4 ou 5 ans.

Pour répondre au mieux à ces besoins, nous avons choisi d agrandir le cimetière actuel sur la parcelle attenante située côté sud appartenant à la commune. Notre volonté est de créer un lieu de recueillement, ombragé, et de répondre au mieux à l'évolution des pratiques funéraires. Les crémations qui représentent aujourd'hui 43 % des obsèques, devraient représenter 80 % des pratiques funéraires d'ici 20 ans à 30 ans.

Ainsi, il est prévu l'aménagement de la parcelle (cheminement principal pavé, allées secondaires enherbées, point d'eau, bancs, portail, muret, végétalisation...) et l'installation de 2 columbariums (24 familles), de 8 cavurnes dans un premier temps (8 familles), d'un ossuaire et le déplacement du Jardin du Souvenir. L'aménagement projeté prévoit une capacité d'accueil de 32 emplacements (4 urnes d'une même famille peuvent être déposées dans un même emplacement) et d'un espace pour 25 tombes traditionnelles.

Le coût total des travaux s'élève à 99 945 € HT dont 66 845 € pour les travaux d'aménagements de la parcelle et 33 100 € pour l'achat et la mise en place des équipements funéraires.

La Communauté de Communes du Kochersberg nous a accordé une subvention au titre du « Fonds de Solidarité » de 10 000 €.

Nous avons également sollicité une aide publique de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour un montant de 57 956 € et une aide de la Région au titre du « Coup de Pouce Rural » pour un montant de 12 000 €. Ces 2 demandes sont en cours d'instruction.



Cimetière actuel : l'extension sera située derrière la haie de thuyas dont les plus abîmés seront coupés.



Avant-projet.

# Nouveaux habitants et JDC

**Vous venez de vous installer à Durningen, souhaitez découvrir et connaître un peu plus votre commune et recevoir toutes les informations utiles ?**

Nous nous invitons à vous présenter à la mairie muni de votre livret de famille ou des cartes nationales d'identité des membres de votre famille et d'un justificatif de domicile.

Les informations recueillies feront l'objet d'un traitement informatique destiné aux actions de communication et d'information de la mairie de Durningen (accueil des nouveaux habitants, recensement militaire, fêtes des aînés, grands anniversaires, informations aux habitants etc...).

### Soirée d'accueil

Chaque année la municipalité organise, dans le cadre de la cérémonie des vœux, un temps d'accueil des nouveaux habitants auquel petits et grands sont conviés.

C'est l'occasion de faire connaissance avec les autres habitants, l'équipe municipale, le corps enseignant, les associations du village.

### Recensement citoyen obligatoire, comment faire ?

Se présenter (le jeune lui-même ou l'un des parents) à la mairie avec la carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité et le livret de famille des parents.

Plus d'information en ligne, sur le site Mon Service Public : [service-public.fr](http://service-public.fr)

### Quand ?

Dès le mois du 16ème anniversaire.



**J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???**



**La Journée Défense et Citoyenneté (JDC), c'est quoi ?**

Il s'agit d'une journée, obligatoire pour les jeunes de 16 à 25 ans. Chaque Français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans. Le recensement citoyen obligatoire permet aussi d'être inscrit d'office sur les listes électorales à 18 ans.

**MA JDC SUR MOBILE  
VOTRE JDC EN UN CLIC**



**JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ**

# Site internet de Durningen

**Pour rester informé, j'adopte le réflexe durningen.fr !**

Lancé il y a un presque quatre ans, le site internet de la commune marque la volonté de l'équipe municipale d'offrir aux administrés un service public toujours plus performant.



D'abord pensé pour les habitantes et habitants, il s'adresse aussi à toutes celles et tous ceux qui souhaitent découvrir la commune. Il permet d'accompagner le rayonnement de la collectivité et de faciliter vos démarches au quotidien.

Il contient des informations générales sur le village, sur nos actualités, vos démarches, etc...

Les rubriques sont mises à jour régulièrement et annoncent notamment les manifestations du village mais aussi de tout le bassin de vie et de la région du Kochersberg.

## Toujours informés !

En parallèle, la commune diffuse plusieurs fois par mois des mails à l'attention des habitantes et habitants afin de les tenir informés des actualités et autres manifestations. Nous vous invitons à transmettre les adresses mail de tous les membres de la famille à la mairie afin que les informations soient diffusées au plus grand nombre. Vous pouvez pour cela, envoyer un mail à [mairie@durningen.fr](mailto:mairie@durningen.fr) en précisant prénom, nom et adresse mail et « Inscription newsletter Durningen » en objet.



**Votre mairie vous informe**

---

**Rentrée scolaire 2025- 2026  
Ecole de Durningen-Kienheim**

## Le RGPD

Les outils utilisés par la commune sont conformes au règlement général de protection des données (RGPD). Il s'agit d'un texte réglementaire européen qui encadre le traitement des données de manière égalitaire sur tout le territoire de l'Union européenne. Il est entré en application le 25 mai 2018. Le RGPD s'inscrit dans la continuité de la loi française « Informatique et Libertés » de 1978, modifiée par la loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles. Ces règles permettent de répondre à trois objectifs : renforcer les droits des personnes, responsabiliser les acteurs traitant des données et assurer la régulation.

# Municipales 2026 le mode de scrutin change

Lors des élections municipales organisées tous les six ans, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux, lesquels désignent ensuite le maire et les adjoints.



### Elections municipales 2026 : harmonisation et parité

En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales dans les communes de moins de 1 000 habitants comme Durningen seront marquées par des changements notables.

Cette loi répond à trois objectifs :

-Harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres,

-Renforcer la parité. En effet, dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseils municipaux ne comptent que 37,6% de femmes,

-Répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des

équipes municipales. Dans ces communes, le nombre de candidats aux élections municipales baisse et les démissions en cours de mandat augmentent.

### Des changements notables

Les élections municipales auront désormais lieu selon un mode de scrutin de liste partitaire c'est-à-dire avec des listes de candidats qui alterneront obligatoirement une femme et un homme comme c'est déjà le cas dans les communes plus grandes.

Par ailleurs, le mode de scrutin proportionnel de liste avec prime majoritaire sera désormais le même pour toutes les communes, y compris celles de moins de 1 000 habitants.

Il ne sera donc plus possible d'ajouter ou de barrer des noms, ni de modifier l'ordre des candidats sur la liste lors du vote.

### Avoir le droit de vote

Pour pouvoir voter aux élections municipales, il faut avoir au moins 18 ans, être de nationalité française ou d'un pays membre de l'Union Européenne, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur les listes électorales.

# Inscription sur les listes électorales

## S'inscrire sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux prochaines élections municipales et élire les conseillers municipaux de votre commune, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune.

Il n'est possible de s'inscrire sur les listes électorales que d'une seule commune.

La date limite pour déposer une demande d'inscription en vue de participer aux élections municipales de 2026 est fixée :

-au mercredi 4 février 2026 pour une inscription en ligne via le site internet <https://service-public.gouv.fr>

-et au vendredi 6 février 2026 si la demande est effectuée directement à la mairie.

Afin que votre inscription soit prise en compte, vous devez fournir :

**Vous souhaitez vous investir et participer au processus des élections en devenant assesseur à Durningen ? Rien de plus simple.**

Déposez votre candidature à [mairie@durningen.fr](mailto:mairie@durningen.fr) au plus tard trois semaines avant les élections pour que nous puissions finaliser le planning du bureau de vote. Conditions à remplir pour candidater : être inscrit sur les listes électorales de Durningen.

## Quel est le rôle des assesseurs ?

Membres des bureaux de vote, les assesseurs, bénévoles, participent au bon déroulement des opérations électorales. La répartition des tâches qui leur incombent durant la journée se fait à l'ouverture du bureau de vote. Ils sont généralement chargés de procéder au contrôle d'identité des électeurs, d'apposer sur la carte électorale le timbre portant la date du scrutin, de tenir l'urne ou encore de faire signer la liste d'émargement.

Ils peuvent également être amenés à participer au dépouillement des votes.

-le formulaire d'inscription dûment renseigné (Cerfa n° 12669\*02 pour les citoyens français et Cerfa n° 12670\*02 pour les citoyens européens),

-une photocopie d'une pièce d'identité et de nationalité en cours de validité,

-un justificatif de domicile prouvant que vous êtes bien domicilié dans la commune où vous souhaitez vous inscrire.

## You atteignez 18 ans ?

Et vous avez effectué votre recensement citoyen en mairie, votre inscription sur la liste électorale de Durningen se fait automatiquement.

Votre carte électorale est alors envoyée à l'adresse que vous aviez indiquée lors du recensement.

## Coup de pouce à la biodiversité

**Le projet consiste à planter 43 arbres haute tiges le long des axes d'entrée du village (Routes départementales) dans la mesure où le foncier disponible est compatible avec les règles de sécurité routière de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA).**

### Végétaliser davantage

Le but de ces plantations est de végétaliser davantage les entrées du village afin de contribuer :

-A la biodiversité.

Les arbres adultes constituent des biotopes intéressants notamment pour les oiseaux et les chauves-souris.

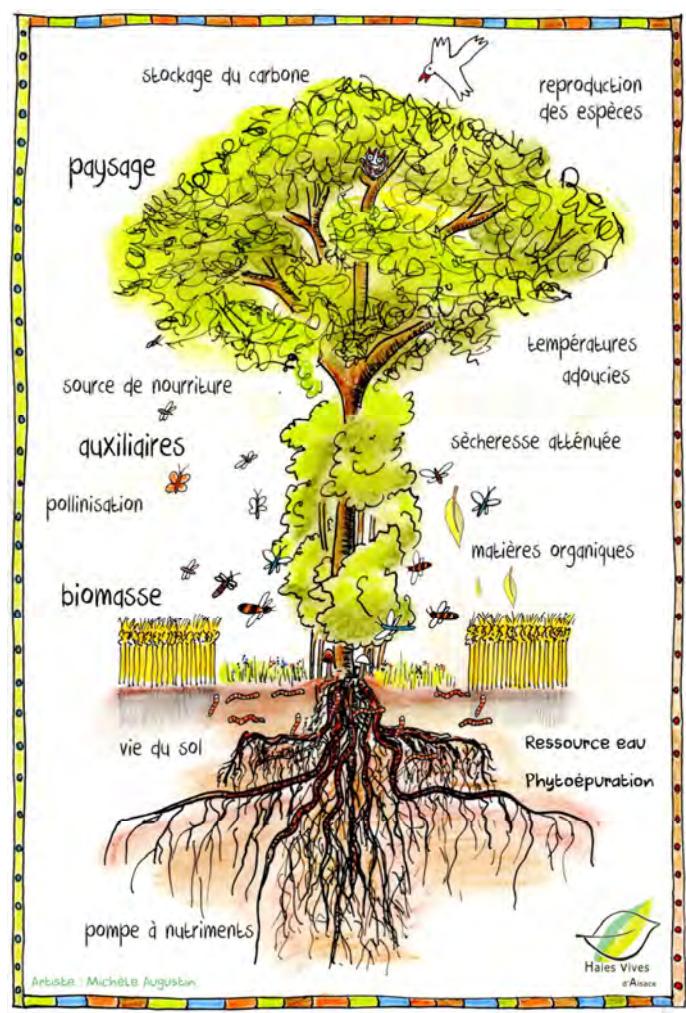
-A l'atténuation et adaptation au changement climatique.

Grâce au stockage de carbone, à la régulation du microclimat et à la réduction des îlots de chaleur, notamment au-dessus du bitume routier, Le Kochersberg est caractérisé par un taux de réabsorption du carbone très faible par rapport à la moyenne régionale.

-A l'amélioration paysagère en soulignant et ombrageant les cheminements piétons existants.

Les plants, d'une circonférence de 8/10cm, seront espacés d'environ 10 mètres. Le choix a porté sur des plants déjà relativement grands afin de matériali-

ser les plantations et de marquer le paysage le plus rapidement possible.



# Coup de pouce pour la biodiversité

## Des règles de sécurité strictes.

Les règles de sécurité de la CeA imposent une distance de plantation minimale de 7 mètres à partir du bord de la route, hors agglomération.

Quand les plantations interviennent dans le périmètre de l'agglomération, concrètement à partir du panneau d'entrée de village, cette distance peut être réduite car la vitesse autorisée est également réduite.

Pour le tronçon vers Schnersheim par exemple, le panneau d'agglomération sera déplacé vers le sud pour sécuriser cette portion accidentogène, ce qui permettra également d'obtenir une belle longueur de plantations.

Concernant la RD 61 vers Avenheim, nous souhaitions replanter une allée de tilleuls vers le lavoir Wiewasch à l'image de celle qui existait au début du 20ème siècle, au besoin en déplaçant le panneau d'agglomération vers le lavoir Wiewasch. Malheureusement les échanges avec la CeA n'ont pas abouti.

## Erables, frênes et ormes

Le choix des espèces repose sur les critères suivants :

-Vers Kleinfrankenheim, les érables rappellent l'allée de platanes encore partiellement présente plus loin le long de la RD 79.

-Vers Schnersheim il y avait historiquement beaucoup d'ormes dans ce secteur, qui servaient notamment aux habitants pour confectionner leurs balais.

-Vers Kienheim, le côté nord du village au caractère collinéen plus marqué renvoie à une espèce un peu plus montagnarde comme le frêne.

Il n'y a pas de plantation prévue vers Gougenheim car il n'y a pas de foncier disponible le long de la RD 79.

Routes	Espèces	Nb
RD 79 vers Kleinfrankenheim	Erable plane ( <i>Acer platanoides</i> )	13
RD 189 vers Schnersheim	Frêne commun ( <i>Fraxinus excelsior</i> )	9
RD 61 vers Kienheim	Orme champêtre ( <i>Ulmus minor</i> )	21

L'agriculteur se soucie de la qualité du sol, de la protection apportée aux cultures, aux bâtiments et aux animaux d'élevage, de la présence d'auxiliaires et de pollinisateurs, de la limitation des intrants, de l'opportunité apportée par le bois d'œuvre et le bois de chauffage.

Le naturaliste se soucie de la richesse des écosystèmes et de la préservation de la faune et de la flore.

Le promeneur, l'habitant et la collectivité se soucient de leur cadre de vie, d'un environnement sain, de la richesse du paysage, de la qualité de l'eau et de notre impact sur le climat.

La haie et l'arbre champêtre nous mettent tous d'accord. Mobilisons-nous pour les milieux arborés !

# Notre patrimoine mieux protégé

### Modification n°2 du PLUi

Les règles d'urbanisme et d'aménagement du territoire des communes ont été transférées aux intercommunalités. Le transfert de compétence devait être effectif au plus tard au 1er juillet 2021.

Ainsi, pour Durningen, ces règles sont désormais fixées dans le cadre du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), élaboré par la Communauté de communes du Kochersberg.

Ces plans, établis pour environ 10 ans, qui sont en quelque sorte un « projet de territoire » décliné en « projets urbains » à l'échelle de chaque commune, peuvent être modifiés ou révisés périodiquement pour les adapter à l'évolution des enjeux.



Ainsi, le PLUi du Kochersberg, approuvé le 14 novembre 2019, a fait l'objet d'une première modification le 30 juin 2022 puis d'une modification n°2 au cours de l'année 2025.

Après une enquête publique réalisée du 12 mai au 11 juin 2025, le PLUi modifié a été approuvé par la Communauté de communes le 18 septembre 2025.

Les modifications apportées sont donc effectives depuis cette date.



### Qu'est-ce qui change pour Durningen ?

Dans le cadre de cette modification, la commune a décidé de renforcer la protection de notre patrimoine naturel.

Ainsi, les petits espaces boisés encore présents sur le ban communal (petits bosquets, haies, ripisylves...) ont intégralement été classés en « espaces plantés de type C ».

Ce qui signifie que leur destruction est interdite sauf cas particuliers.

Cette mesure nous a semblé indispensable car ces petits espaces « sauvages » constituent souvent les seuls refuges encore disponibles pour la faune et ils créent une trame qui participe à la diversité du paysage et à sa résilience face aux changements globaux.

# Notre patrimoine mieux protégé

**Respectons ces dispositions pour le bien de tous !**



**Nous reproduisons des extraits du règlement du PLUi concerné :**

« 3. Haies et boisements - protection de type C :

▪ Sauf dans les cas décrits ci-après, les coupes et l'arrachage d'arbres ou d'arbustes appartenant à une haie ou un boisement sont interdits.

▪ Les coupes et les défrichements sont autorisés uniquement dans les cas suivants :

- Lorsqu'elles sont nécessaires à l'entretien des arbres ou lorsqu'elles favorisent la régénération des éléments végétaux.

- S'ils sont liés aux travaux de gestion, de restauration écologique et hydraulique et de mise en valeur des espaces naturels.  
(...)

▪ En cas de suppression d'une haie (ou d'éléments appartenant à une haie), son remplacement par un autre élément végétal équivalent constituant une essence locale, si possible identique ou adaptée au milieu concerné, est obligatoire. Par ailleurs, cette suppression ne doit pas compromettre le fonctionnement écologique de la haie en question.

▪ En cas de suppression d'un boisement, son remplacement, à surface équivalente, par un autre élément végétal équivalent constituant une essence locale, adaptée au milieu concerné, est obligatoire.

▪ Nonobstant les dispositions ci-dessus, il est interdit à quiconque d'effectuer tous travaux (destruction, entretien) sur les haies pendant la période allant du 15 mars au 31 juillet inclus. »

**Le zonage précis des espaces concernés, ainsi que le règlement complet sont consultables sur le site de la Communauté des communes du Kochersberg :**

<https://www.kochersberg.fr/Com-com-Urbanisme/Plan-Local-Urbanisme-intercommunal-PLUi.html>

**aux rubriques Règlement écrit page 11 et Règlement graphique (Durningen).**

# Une soirée publique consacrée à l'énergie

**Le 21 mars 2025, le Conseil municipal organisait une soirée publique sur la question de l'énergie, suite à l'enquête qui avait été réalisée en 2024 et dont les principaux résultats avaient été présentés dans les Echos de Durningen 2024.**

L'objectif de la soirée était de revenir sur ces résultats, mais aussi de partager les réflexions sur les enjeux énergétiques globaux et les applications possibles à l'échelle individuelle.

**Alter Alsace Energie accompagne les collectivités et les particuliers**



La trentaine de personnes présentes a ainsi pu entendre un exposé très complet sur la question énergétique par Julien Afonso de l'association Alter Alsace Energies.

Cette association est spécialisée depuis 45 ans dans les questions d'économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables.

Dans ce cadre, elle accompagne les collectivités et les particuliers pour dispenser diagnostics et conseils désintéressés.

Pour en savoir plus :

<https://alteralsace.org/>

Julien Afonso a notamment évoqué les différentes sources et formes d'énergie et leurs impacts sur l'environnement.

Il a ensuite expliqué le scénario Negawatt ([www.negawatt.org](http://www.negawatt.org)) qui consiste à viser une consommation d'énergie 100 % renouvelable en s'appuyant sur 3 volets d'action :

- La sobriété, d'abord réduire la consommation, étape souvent oubliée aujourd'hui, (voir les datacenter),

- L'efficacité énergétique.

Ces deux étapes visant à fortement réduire la consommation permettraient ensuite de couvrir les besoins restants par des énergies renouvelables.

Il a ensuite présenté les pistes possibles pour l'Alsace ainsi que les solutions concrètes applicables, y compris au plan individuel.

Le diaporama support d'Alter Alsace Energie est disponible sur demande à la mairie.

# Une soirée publique consacrée à l'énergie

Ci-dessous le schéma du scénario Negawatt qui consiste à viser une consommation d'énergie 100 % renouvelable. Prioriser les besoins énergétiques essentiels, réduire la quantité d'énergie pour le même besoin et produire des énergies renouvelables.



©Association négaWatt - [www.negawatt.org](http://www.negawatt.org)



## Expérience positive

A titre d'application, un habitant de Durningen, Roger Péraud, a ensuite présenté son retour d'expérience concernant l'installation de panneaux photovoltaïques et leurs effets réels sur la consommation et la facture d'électricité.

Le débat qui a suivi a été très riche et a montré l'intérêt des présents pour ces questions complexes mais non insolubles !



Depuis 2015, c'est une quarantaine de dossiers de demande d'autorisation d'installation de panneaux photovoltaïques qui a été accordée à Durningen.

# Les maires du Kocherberg nous rendent visite

Depuis plusieurs années, le Groupe local Kochersberg d'Alsace Nature organise une demi-journée « Nature » à destination des maires de la Communauté de communes du Kochersberg, pour évoquer les enjeux écologiques de notre territoire.

Après Willgottheim et Gougenheim, Christine Blanchais a souhaité accueillir les maires à Durningen.



La rencontre a eu lieu le dimanche 1er juin 2025 avec une quinzaine de participants, dont Monsieur Justin Vogel, Président de la Cocoko et Madame Claudine Huckert, Présidente de la Commission Aménagement du territoire de la Cocoko.

Cette rencontre a pris la forme d'une balade d'environ 5 km guidée par Arthur Keller de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et par Maurice Wintz (Responsable du Groupe local Kochersberg d'Alsace Nature et Adjoint au Maire chargé de l'environnement).

### Les opportunités sont bien réelles

L'objectif était d'évoquer les projets de reconstitution d'une trame verte et bleue réalisés à Durningen, de mesurer les écarts entre la théorie et les possibilités réelles sur le terrain.

Et surtout de prouver que si des difficultés peuvent exister, les opportunités sont bien réelles, même à l'échelle de communes de petite taille.

### Prés et vergers



Contrairement à d'autres communes, Durningen a la chance de bénéficier encore de prés et vergers au sud village.

# Les maires du Kocherberg nous rendent visite

La sortie a démarré par la présentation de ce secteur et la nécessité de préserver cet ensemble d'un grand intérêt pour Durningen et le Kochersberg dans la mesure où de tels systèmes sont devenus rares.



### Haies le long du ruisseau

Direction la visite de la plantation de haies effectuée le 30 novembre 2024 le long du cours d'eau à la sortie du village en direction de Kleinfrankenheim sur la gauche.



### Des alternatives au plastique

Il a notamment été montré qu'il existe des alternatives au plastique pour la protection des plants.



### Protéger les jeunes plants :

**Avec des branchages secs qui protègent des chevreuils tout en créant immédiatement un micro-climat favorable et des abris pour la petite faune.**  
**Ou avec des protections en carton biodégradable qui se décomposent toutes seules au bout de quelques années.**

### Prairie diversifiée

La sortie s'est poursuivie par la découverte de la prairie du Bois fleuri (Heuje ou Hagen) où l'on essaye de reconstituer une prairie diversifiée à partir de semences de prairies naturelles.

# Les maires du Kocherberg nous rendent visite

### Fauches tardives privilégiées

L'enjeu est d'importance car la très grande majorité des prairies encore existantes dans le Kochersberg sont très pauvres du point de vue botanique du fait de leur exploitation intensive (fauches précoces et amendements).

Pour favoriser la reproduction d'une flore variée, les fauches tardives, c'est-à-dire au début ou en fin d'hiver, sont privilégiées avec exportation de la matière fauchée.

### Reméandrage d'un cours d'eau



Les nouveaux méandres de La Souffel à Stutzheim-Offenheim

L'étape suivante a été la remontée du Durningenbach vers la route de Schnersheim. Dans ce secteur encore prairial, est prévu, en partenariat avec le SDEA, une opération de renaturation du cours d'eau sous forme d'un reméandrage progressif.

L'intérêt de recréer des méandres à la place du cours très rectiligne actuel est :

-d'une part, de diversifier les milieux de vie pour permettre le développement d'une flore et d'une faune plus variée,

-d'autre part de contribuer à freiner l'écoulement de l'eau pour favoriser les effets tampons en cas de sécheresse ou de crues.

### Développement d'une trame verte

La sortie s'est terminée en longeant la haie remontant le « Hange » non loin de la Wiewasch.

Cette haie, plantée en 2019 dans le cadre du remembrement et qui commence à bien s'étoffer, a un double objectif :



-compenser les disparitions d'espaces naturels suite au remembrement achevé en 2017

-et reconstruire un corridor écologique, la trame verte, entre deux « réservoirs » de biodiversité.

La balade s'est conclue par un verre de l'amitié offert par la commune, au cours duquel les participants ont exprimé leur satisfaction quant aux réflexions et informations proposées.

## Rentrée scolaire 2025/2026



**En cette année scolaire 2025/2026, ce sont 95 élèves qui ont été accueillis dans notre école.**

Les effectifs en légère augmentation pour cette rentrée scolaire du fait des 12 bébés nés à Durningen en 2022 se répartissent de la façon suivante :

Classe de Mme Henrion : 26 élèves (13 PS et 8 MS et 5GS)

Classe de Mme Anglésio : 23 élèves (12 GS et 11 CP)

Classe de Mme Muller : 23 élèves (5CP, 9 CE1 et 9 CE2)

Classe de Mme Stiegler et M. Stotz en poste le lundi : 23 élèves (14 CM1 et 9 CM2).



**Maéva Pfeiffer, nouvelle ATSEM à l'école depuis septembre 2025**

« J'ai 33ans, je suis maman d'un petit garçon d'un an et je vis dans le Kchersberg.

Après une reconversion professionnelle et un stage dans une maternelle qui a été une révélation pour moi, j'ai décidé de devenir ATSEM.

J'ai eu la chance de trouver ce poste près de chez moi, dans cette petite école de Durningen-Kienheim où je remplace actuellement Marie-Christine Simeoni. Et pourquoi pas devenir titulaire de son poste lorsqu'elle prendra sa retraite ?

J'ai plaisir à venir tous les jours assister Maîtresse Sonia Henrion dans sa classe à trois niveaux cette année et à m'occuper de tous les enfants ! »

Trois conseils d'école sont organisés chaque année scolaire par Mme Stiegler, directrice de l'école. Y participent, les maires et les responsables des commissions école des deux communes, les représentants des parents d'élèves et le corps enseignant. Y sont évoqués tous les sujets en rapport avec l'école.

Retrouvez les comptes rendus sur le site internet de la mairie [www.durningen.fr](http://www.durningen.fr)

## À vous la plume ! Elèves 2024/2025

C'est au printemps 2025, en avril, que les élèves de CE et de CM sont allés à pied redécouvrir le verger situé à proximité de l'école.



Ils ont joué les observateurs des arbres fruitiers en pleine floraison remplis de belles fleurs blanches et roses. Ils reviendront à un autre moment pour voir l'évolution des fleurs et des fruits au fil des saisons.

L'école a participé à l'évènement « Grandir avec les écrans ça s'apprend ! » qui s'est déroulé sur 10 jours.

Les élèves ont été sensibilisés aux utilisations des écrans dans leur vie quotidienne et à d'autres activités pour s'occuper : les activités sportives, la lecture, les sorties et les jeux...



Ainsi, une journée jeux a été organisée le 25 avril 2025 à l'école. Plusieurs parents se sont joints aux enfants répartis en groupes selon leur âge, pour les accompagner dans la découverte des jeux et leur expliquer les règles à respecter. Merci à l'Ecole des loisirs qui a prêté les jeux.



## À vous la plume ! Elèves 2025/2026

### Une chouette sortie et un geste pour la planète.

Peu de temps après la rentrée, c'est l'opération « Nettoyons la nature » organisée par l'enseigne Leclerc qui occupe les élèves.

Répartis en plusieurs groupes, direction le terrain de jeux et le city pour les PS/MS/GS/CP. Peu de déchets ramassés. Les plus grands CE/CM partis dans les rues de Durningen et de Kienheim, ont quant à eux, rempli quelques sacs poubelle de mégots de cigarettes, de papiers et autres canettes...



Comme chaque année en octobre, l'école organise la semaine du goût. Le thème cette année : les couleurs !

Les couleurs choisies ont permis aux élèves de faire preuve d'imagination et de créativité pour réaliser une bonne recette avec du vert pour les PS/MS, du marron pour les GS/CP, du vert et blanc pour les CE1/CE2 et de l'orange pour les CM1/CM2.



Résultats : dégustation d'un cake à la pistache, d'un gâteau au chocolat, de brochettes de raisin blanc, fromage et concombre et d'un cake à la carotte et à l'orange. Tout était trop bon !



## Le devoir de mémoire

**Marie-Thérèse WACK, présidente de l'association « Le Souvenir Français » visite chaque année les écoles du territoire pour transmettre le devoir de mémoire.**

C'est à l'occasion de l'Armistice du 11 novembre qu'elle s'est rendue auprès des élèves de la classe de CM1/CM2, accom-



pagnée de Marguerite Freund, membre depuis peu et d'un porte-drapeau. Madame la maire de Durningen et Monsieur le Maire de Kienheim étaient présents également pour assister à ce moment fort de partage autour des victimes des guerres. Ils étaient fiers de leurs élèves qui en savaient déjà beaucoup sur un sujet pourtant difficile.

Madame WACK, enseignante en retraite, a su présenter avec beaucoup de pédagogie un lourd passé, notre histoire alsacienne en insistant sur le devoir de mé-

moire et de transmission aux jeunes générations.

Elle a décrit le logo du Souvenir Français (la République, le Soldat Inconnu de l'Arc-de-Triomphe et la flamme pour entretenir le souvenir), présenté le porte-drapeau, expliqué le dépôt des gerbes sur les monuments en hommage aux Morts. Et nous a appris que dans les cimetières militaires les croix des soldats allemands sont noires alors que celles des soldats français sont blanches.

### Le Souvenir Français

Aucune tombe des victimes des guerres ne doit disparaître des cimetières communaux, aucun monument, aucune stèle combattante, aucune plaque ne doit être à l'abandon.

Aucune cérémonie créée à l'origine pour enracer le souvenir d'un événement historique local ne doit disparaître.

Aucun élève ne doit quitter sa scolarité sans avoir visité au moins un site mémoriel combattant et avoir participé au moins à une cérémonie patriotique.



## Commémoration du 11 novembre

### Journée nationale de commémoration de l'Armistice

Merci au Colonel Gilles BEYL, président honoraire du Souvenir Français de Truchtersheim et à Florent KLEIN, porte-drapeau au Souvenir Français pour leur présence.

Merci également à l'Adjudant-Chef Dominique COUVEREUR de la gendarmerie de Truchtersheim-Hochfelden, à l'Adjudant-Chef Vincent RUI, au Sergent-Chef Julien MESSER, aux Sapeurs-Pompiers de la section des pompiers de Schnersheim, à Luc Ginsz, Maire de Kienheim, à Gabrielle Fiacre, Maire honoraire de notre village, à tous les membres de la chorale Sainte-Cécile, aux enfants de la classe de CM1/CM2 de notre école pour leur participation et à tous les habitants de Durningen et de Kienheim.



## Vœux du Maire 2025

C'est à l'occasion de la traditionnelle soirée des Vœux du Maire qu'a été organisée la cérémonie d'honorariat qui vient récompenser notre ancienne Maire Gabrielle FIACRE pour le service rendu à nos concitoyens.

### Vœux et rencontres avec les nouveaux habitants

Madame la Maire a débuté la soirée en présentant ses vœux à l'assemblée et en remerciant chaleureusement toutes les personnes présentes.

Si cette soirée est dédiée aux habitants, elle est aussi l'occasion d'accueillir en particulier les nouveaux habitants installés dans la commune en 2024. Ils ont pu découvrir le bien-vivre à Durningen à travers la projection du film qui retrace la vie de notre village.

La Maire a présenté l'équipe municipale, les deux employés communaux, la crèche, l'école, les associations du village, le Conseil de fabrique, la chorale Sainte Cécile, les pompiers, les réalisations de 2024 et les projets de 2025.

### Cocci Elles Roses

Parmi les manifestations qui tiennent à cœur aux villageois, il y a la fête de Noël. Elle est organisée par la commune, le Foyer rural et le Conseil de fabrique. Il est de tradition d'offrir l'intégralité des bénéfices des soirées de Noël de Durningen à une association.

En décembre 2023, c'était l'association « Les Enfants de Marthe » de Fessenheim

le Bas qui avait été choisie. En décembre 2024, c'est l'association « Cocci Elles Roses » qui accompagne et soutient les jeunes femmes atteintes d'un cancer du sein qui a été soutenue.

### 31 années d'engagement !

Gabrielle FIACRE débute son engagement par un premier mandat de conseillère municipale en 1989, puis un deuxième. Elle sera élue Maire en 2001, réélue en 2007 et en 2014.

Elle a également été Vice-présidente de la Communauté de communes du Kochersberg en charge des marchés publics et de la commission « Handicap » et a été décorée de l'Ordre National du Mérite.

En 2020 elle ne s'est plus représentée mais reste engagée à Durningen étant présidente de l'Association Foncière et présidente du Conseil de fabrique.

### Reconnaissance de l'Etat

Gabrielle FIACRE, comme les élus qui ont souhaité s'investir durablement auprès de leurs concitoyens et dans la vie démocratique locale, s'est vue conférer l'honorariat par le préfet pour avoir exercé des fonctions municipales pendant plus de dix-huit ans.

## Gabrielle FIACRE à l'honneur

Le 24 janvier 2025, Françoise BUFFET, Laurent KRIEGER et Christine BLANCHAIS ont rendu hommage à Gabrielle FIACRE pour ses 31 années au service de la commune.



Denise BOEHLER, Maire de Schnersheim - Jean-Luc TOUSSAINT, Maire de Rohr - Christine BLANCHAIS, Maire de Durningen - Laurent KRIEGER, Maire de Gougenheim et Conseiller d'Alsace - Gabrielle FIACRE, Maire honoraire de Durningen - Françoise BUFFET, Députée - Luc GINSZ, Maire de Kienheim

## Oscar Rusch Mister Alsace

Pépites à Durningen !

Nous nous souvenons tous de Carole WEYRICH qui avait été élue Miss Alsace en 2008. Nous vous présentons Oscar RUSCH qui a été élu Mister Alsace le 27 septembre 2025.



Oscar, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis originaire de Durningen, j'ai 19 ans, et suis actuellement étudiant en alternance en 2ème année de BTS Management Hôtellerie Restauration au CEFPPA Adrien Zeller à Illkirch. J'alterne entre les cours et le travail en cuisine au Sofitel à Strasbourg.

En novembre dernier, j'ai participé à un concours culinaire AEHT à Västerås en Suède, j'ai terminé 4ème avec mon binôme irlandais, j'en suis très fier !

Ce BTS représente pour moi la dernière étape avant de pouvoir commencer un tour du monde. J'ai envie de découvrir les techniques culinaires et les cultures de chaque pays. Quand je reviendrai en Alsace, j'ouvrirai peut-être un restaurant qui sait !

Qu'est-ce qui vous a motivé à participer à l'élection de Mister Alsace ?

En vacances dans le Pays basque, j'ai été remarqué par le délégué de Mister France Nouvelle Aquitaine qui m'a proposé de me présenter à l'élection des Misters. Bien entendu c'est en tant que candidat à Mister Alsace que je voulais concourir. Je voyais là une expérience nouvelle et enrichissante. J'ai dû sortir de ma zone de confort et cela m'a ouvert de nouvelles portes sur le plan personnel et professionnel.

J'ai été élu Mister France Alsace 2025, le 27 septembre au casino de Ribeauvillé.

## Quels sont les activités ou engagements que vous menez en tant que Mister Alsace ?

Tout le monde connaît les Miss, mais beaucoup moins les Misters. Je souhaite contribuer à faire connaître ce concours de beauté masculin et valoriser ma région l'Alsace à travers cette expérience.

J'ai été membre du jury pour l'élection de Mademoiselle Alsace le 18 octobre 2025 à Cernay et invité à fêter les 50 ans du Palais des Congrès à Strasbourg.

## Quel projet vous tient le plus à cœur actuellement ?

Pour la finale des Misters à Paris samedi le 17 janvier 2026, nous devrons présenter une cause qui nous tient à cœur. J'ai choisi de défendre l'agriculture ainsi que nos agriculteurs et viticulteurs, car sans leur travail, je ne pourrais tout simplement pas exercer mon futur métier de restaurateur.

J'ai vendangé aux côtés de mon grand-père Benoît et ces moments ont renforcé le respect que j'ai pour ces métiers essentiels. Je suis convaincu que le travail des agriculteurs mérite une grande reconnaissance, car ils sont les premiers artisans de la qualité de notre alimentation et de notre terroir.

## Et l'Alsace ?

En Alsace, nous aimons le partage et la convivialité. J'aime tout particulièrement les repas en famille, entre amis, où l'on prend le temps de discuter, de rire, de créer des souvenirs. Cette générosité et cette convivialité représentent à mes yeux l'âme même de l'Alsace. Ses habitants sont vrais, solidaires, chaleureux et savent accueillir.

J'ai deux plats préférés, ce sont des plats de mon enfance. Les Grumbeerkeichle (galettes de pomme de terre) de mamie Annie et de mamie Clarisse les Griesknepfle (galettes de semoule) grillées à la poêle avec des quetsches du verger de papi Jean-Louis « coquille ».

Ces plats représentent pour moi bien plus que de simples recettes, ce sont des souvenirs, des moments de partage qui m'ont donné envie de cuisiner et d'en faire mon métier.

## Votre spot préféré en Alsace pour vous ressourcer ?

C'est le Kochersberg bien sûr, où j'aime pratiquer la course à pied et me balader à moto.

## Comment vous soutenir pour l'élection de Mister France qui aura lieu le samedi 17 janvier 2026 ?

Tous les Misters sont conviés à Lyon du 7 au 16 janvier 2026 pour préparer le show du 17 janvier qui se tiendra à Paris au théâtre Malraux de Rueil-Malmaison.

Nous allons défiler sur scène avec différentes tenues : une tenue casual, une tenue blanche, en boxer et en costume.

## Vous pouvez me soutenir en votant pour moi à partir du 6 décembre jusqu'au soir de l'élection sur le site internet

<https://mister-france.com>



Votre soutien compte énormément !

## La paroisse et le Conseil de Fabrique

### Les évènements de l'année 2025



Le 18 mai, Lucie, Léo, Basile et Romain ont fait leur première communion.

### Du nouveau au Conseil de Fabrique !

Le règlement épiscopal des Fabriques du diocèse de Strasbourg fixe depuis avril 2024 le nombre de membres à 4 pour les communes de moins de 5 000 habitants.

Suite aux démissions de Dominique Krieger et de Christine Freund, un nouveau membre a été coopté en la personne d'Antoine Lambert. Bienvenue à lui.



Le 25 mai, balade et repas barbecue avec la commune et le Foyer rural.



Le 14 juillet, fête du Mont Carmel.



Le 15 août, fête de l'Assomption et bénédiction des récoltes.

Le 28 septembre, messe avec sacrement des malades.

## La paroisse et le Conseil de Fabrique



Le 26 octobre, repas "couscous" très convivial pour fêter le 5ème anniversaire et soutenir l'action de l'association MASKEB (Mission d'Aide de St Konrad pour l'Enfance au Burundi) parrainée par le père Claver.

Le 8 novembre, soirée tartes flambées



Le 6 décembre, au sein de notre église Saints Pierre et Paul, concert de Noël de notre chorale et des amis choristes du Kochersberg dirigés par Esther Blum et Jean-François Krauss.



Pour marquer le départ de Jean-François Krauss, après 17 années d'engagement musical, la présidente du Conseil de Fabrique, Gabrielle Fiacre, lui a remis un cadeau au nom de tous les paroissiens.

### Du 1er au 23 novembre.

Exposition "Les miracles Eucharistiques dans le monde" de Carlo Acutis, dans les églises de la Communauté de Paroisses du Kochersberg.

Vous avez pu découvrir deux de ses œuvres en notre église.



### Réfection des vitraux de l'église.

Elle se poursuit malgré le retard pris en raison de problèmes d'approvisionnement en pierres de grès.

Une année bien remplie pour notre petite paroisse où il se passe toujours quelque chose, même une disparition : un chandelier à 5 branches.

Le Conseil de Fabrique remercie chaleureusement toutes les personnes qui, tout au long de l'année, font vivre notre paroisse.

Site internet : [www.paroisses-kochersberg.fr](http://www.paroisses-kochersberg.fr)

## Les grands anniversaires



ALBERT ZINCK

A fêté ses 90 ans le 18 mars



CHRISTIANE PFISTER

A fêté ses 85 ans le 30 mars



JEAN-PIERRE SCHNEIDER

A fêté ses 80 ans le 7 avril



CHARLES LEHMANN

A fêté ses 92 ans le 8 avril

Seules apparaissent sur les pages « Etat Civil » les personnes nous ayant donné leur accord pour publication



MARLYSE LEHMANN

A fêté ses 90 ans le 6 mai



THERESE KRIEGER

A fêté ses 90 ans le 11 mai



JEAN-PAUL FALK

A fêté ses 90 ans le 2 juin



CECILE KLEIN

A fêté ses 92 ans le 9 juin

ELIANE ROBUCHON

A fêté ses 80 ans le 24 janvier

Seules apparaissent sur les pages « Etat Civil » les personnes nous ayant donné leur accord pour publication

# La vie du village



FRANCOIS WEYL

A fêté ses 80 ans le 27 juillet



FRANCOISE WEYL

A fêté ses 85 ans le 13 novembre



JOACHIM RABE

A fêté ses 90 ans le 23 novembre



JACQUELINE HENG

A fêté ses 95 ans le 21 décembre

Seules apparaissent sur les pages « Etat Civil » les personnes nous ayant donné leur accord pour publication

## Les naissances



Victor PARPAITE, né le 3 mai 2025,  
fils de Caroline BERTAGNOLLI  
et de Thibault PARPAITE



Emilia BERTRAND BOYE, née le 20 juin 2025,  
fille d'Anne-Marie BOYE  
et de Lionel BERTRAND



Ulysse BAINVILLE, né le 28 août 2025,  
fils de Lucie LIGNEL  
et d'Anatole BAINVILLE

Seules apparaissent sur les pages « Etat Civil » les personnes nous ayant donné leur accord pour publication

## Ils nous ont quittés



### **Germain SPITZER,**

Décédé le 2 janvier 2025 à l'âge de 66 ans

---

### **Marie-Jeanne ZIMMERMANN,**

Décédée le 20 janvier 2025 à l'âge de 88 ans

---

### **Robert DRILLIEN,**

Décédé le 3 mai 2025 à l'âge de 78 ans

---

### **Marie-Joséphine HEIDINGER,**

Décédée le 21 novembre 2025 à l'âge de 85 ans

## Les mariages et PACS



Lisa BUHL et Medhi OMARI  
se sont mariés le 8 février 2025



Fabienne HERGOTT et Patrick MESSER  
se sont mariés le 7 mai 2025



Isabelle ADAM et Laurent BUR  
se sont pacsés le 5 juillet 2025



Fiorella BRAVO TAUMA et Jacques TANGRE  
se sont mariés le 27 décembre 2025



Sabine FROMENT et Aurélien KERN  
se sont mariés le 29 août 2025

Seules apparaissent sur les pages « Etat Civil » les personnes nous ayant donné leur accord pour publication

## Un dimanche à la campagne

**Le joli mois de mai, une promesse de soleil et de douceur après les mois d'hiver. Cependant, le 25 mai, jour où a été organisée la marche à thème de Durningen, le soleil nous a posé un lapin. Nous nous sommes réveillés avec une météo maussade, fraîcheur et vent ont volé la place au soleil tant espéré.**

Mais foin de ces considérations météorologiques, rien n'arrête une équipe motivée ! Le Conseil municipal, le Foyer rural et le Conseil de fabrique se sont unis pour vous offrir une parenthèse bucolique à la veille de l'été.

L'appellation de ce rendez-vous « Marche à thème » résume bien notre démarche. Il ne s'agit pas de proposer un parcours sportif mais plutôt d'inviter les marcheurs à porter un regard différent sur la campagne qui nous entoure. C'était d'ailleurs le thème du roadbook qui était proposé à chacun des marcheurs : «Ouvrir les yeux et voir différemment le Kochersberg».

Ce ne sont pas moins de 140 personnes qui ont répondu présent à ce rendez-vous. Les marcheurs ont été répartis en trois groupes encadrés respectivement par Dominique Blanchais, Julien Messer et Maurice Wintz, chacun d'entre

eux ayant eu à cœur de partager son regard sur notre territoire.

Le circuit en boucle d'environ 7 km nous a fait partir du haut du village. Après quelques centaines de mètres nous avons quitté les dernières maisons pour nous retrouver face à un trésor : la vue qui embrasse tout le Kocherberg et au-delà, la Forêt noire à l'est et le massif des Vosges à l'ouest.



Les différentes pauses proposées en chemin ont permis d'aborder des sujets aussi différents que la géologie, l'histoire, l'agriculture, le recyclage et bien sûr la nature. A mi-parcours le Conseil de fabrique a proposé rafraîchissements ou boissons chaudes. La boucle s'est terminée au Bois fleuri, havre de biodiversité.

Pour ceux qui le souhaitaient, une restauration était proposée à la salle polyvalente, manière de conclure agréablement cette belle journée.



## Un Noël sous le signe de la générosité et empreint d'émotion

Noël est une tradition solidement ancrée dans notre société. A Durningen nous sommes particulièrement attachés à cette tradition et comme tous les ans, une veillée de Noël a été organisée par le conseil municipal et coordonnée par Marie-Odile Krieger.



La soirée de Noël a donc débuté par un concert donné par la Chorale Sainte-Cécile de Durningen qui a été renforcée pour l'occasion par de nombreux amis choristes venus de tout le Kochersberg.

Même si le concert était donné en notre Eglise Saints Pierre et Paul, les chants proposés ont été un mélange de chants sacrés et profanes avec un fil conducteur unique : Noël. Un chant nous a particulièrement ému : « Dans l'église de Harlem », où il est question d'un homme blanc qui pleure la mort d'un noir... Les chants nous ont également permis de voyager avec

Trois points forts ont émaillé cette soirée.

Un magnifique concert donné par la chorale Sainte-Cécile.

Suivi par un vin chaud servi par l'équipe municipale.

Et enfin une soupe de pois préparée et servie par les membres du Foyer rural et du Conseil de fabrique.

Mais que serait Noël sans partage ?

Les bénéfices de cette soirée ont été intégralement reversés à l'association ARAME.

du Gospel, des chants africains, allemands, français de variété ou sacrés.

Le chœur a été successivement conduit par Jean-François Krauss et Esther Blum. Ce sont tout deux des chefs de chœur accomplis doublés d'organistes de talents.

A l'issue du concert, Martine Lemmel, présidente de la chorale, a rendu un hommage appuyé et bien mérité à Jean-François. Nous avons pu apercevoir ici et là quelques larmes essuyées au coin de l'œil... Rien de plus normal mon cher Jean-François. On t'aime et on va te regretter !

## Un Noël sous le signe de la générosité et empreint d'émotion

**Un autre moment émouvant du concert a été la passation de pouvoir entre Jean-François Krauss qui quitte la direction de la chorale et Esther Blum qui prendra sa relève.**

Jean-François Krauss, en plus de son métier de professeur de musique au collège de Pfulgriesheim, a pris sur son temps pour animer et diriger la chorale pendant les dix sept ans où il a vécu à Durningen.

Il a su faire rayonner son enthousiasme et sa bonne humeur taquine sur la chorale et au-delà, sur les événements que lui et la chorale ont animés pendant toutes ces années : messes, mariages, enterrements, cérémonies du 11 novembre et parfois, comme ce soir, concerts pour le plus grand plaisir de tous.



Esther Blum prend désormais la relève de Jean-François.

Le défi est de taille mais n'en doutons pas, Esther sera à la hauteur, elle nous a montré ce soir son talent et son dynamisme.

A n'en pas douter, de belles pages musicales nous attendent pour 2026 !



En sortant de l'église nous avons pu nous réchauffer avec du vin chaud auprès du brasero allumé pour l'occasion. La soirée s'est prolongée à l'intérieur de la salle communale où ont été servis bretzels, soupe de pois et pâtisseries.

C'est en partageant ce repas que vous avez exprimé votre générosité. Vous avez apporté un soutien de plus de 2 000 € à l'ARAME !

**La chorale recrute des voix d'hommes, contactez Martine Lemmel via la mairie. Les répétitions ont lieu les lundis soirs à Durningen.**

Cette année c'est l'ARAME qui a bénéficié de votre générosité. L'ARAME, est une association qui agit pour améliorer les séjours à l'hôpital que doivent subir annuellement plus de 100 enfants et adolescents qui sont accueillis à l'hôpital de Hautepierre à Strasbourg au service d'onco-hématologie. Les enfants doivent y subir des traitements longs et difficiles et mener un véritable combat contre la maladie, qui mobilise aussi bien les enfants que leur famille.



## Fête des Aînés, plaisir de se retrouver

**Le dimanche 14 décembre, nos aînés se sont retrouvés à midi à la salle des fêtes pour un excellent repas de Noël.**

Vus le succès et les retours positifs de la fête de 2024, la commission « Animation » a proposé de solliciter à nouveau l'Auberge du Kocherberg de Landersheim qui nous a régalaés avec des plats raffinés et

le groupe de danseurs folkloriques de Berstett qui a assuré l'ambiance. Sans oublier Jules Littner, responsable de la sono.

L'équipe municipale a préparé les tables joliment décorées par Sophie et Marie-Odile et fait le service avec grand plaisir.

Merci aux Aînés pour leur bonne humeur et leurs sourires.



## Le bel Âge

**Le Bel Âge des 4 villages compte actuellement 94 membres : 14 à Rohr, 5 à Durningen, 42 à Gougenheim, 25 à Kienheim et 8 d'autres villages.**

Chaque 1er mardi du mois, passionnés de jeux de société se retrouvent pour jouer ensemble. Café et gâteaux sont toujours au rendez-vous.

**Se retrouver dans la joie et la bonne humeur autour d'un bon repas.**

Au mois de mai, dégustation d'excellentes asperges à Knoersheim, au restaurant S'Landstuebel.

Début juin, visite du Musée du Pain et de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat. Après une choucroute garnie au restaurant du Musée, visite de l'église Ste Foi où le Curé Joseph Lachmann qui était prêtre à Rohr a célébré spécialement une messe pour le Bel Âge.



Au mois de juin, découverte de l'exposition « Sacré Expo » au Musée du Kochers-

berg qui plonge le visiteur dans l'univers sacré du Kochersberg entre traditions, rites et objets emblématiques. C'est Martin Starck de Gougenheim qui présentait ce magnifique patrimoine.

En septembre, ce fut la visite du Musée agricole d'Allenwiller suivi d'un succulent repas au Restaurant des Vosges à Birkenwald.

La confection de gâteaux de Noël sous la houlette de notre excellent pâtissier Laurent Savagny, nous a réunis un samedi après-midi à la salle polyvalente de Kienheim. Beaucoup d'entre nous avaient aussi confectionné des gâteaux à domicile. Tous les gâteaux ont été vendus au marché de Noël de Kienheim.

Le repas de Noël a eu lieu à la Cour des Oiseaux et le Père Noël fut l'invité surprise. Au menu : pot-au-feu, dessert et café.

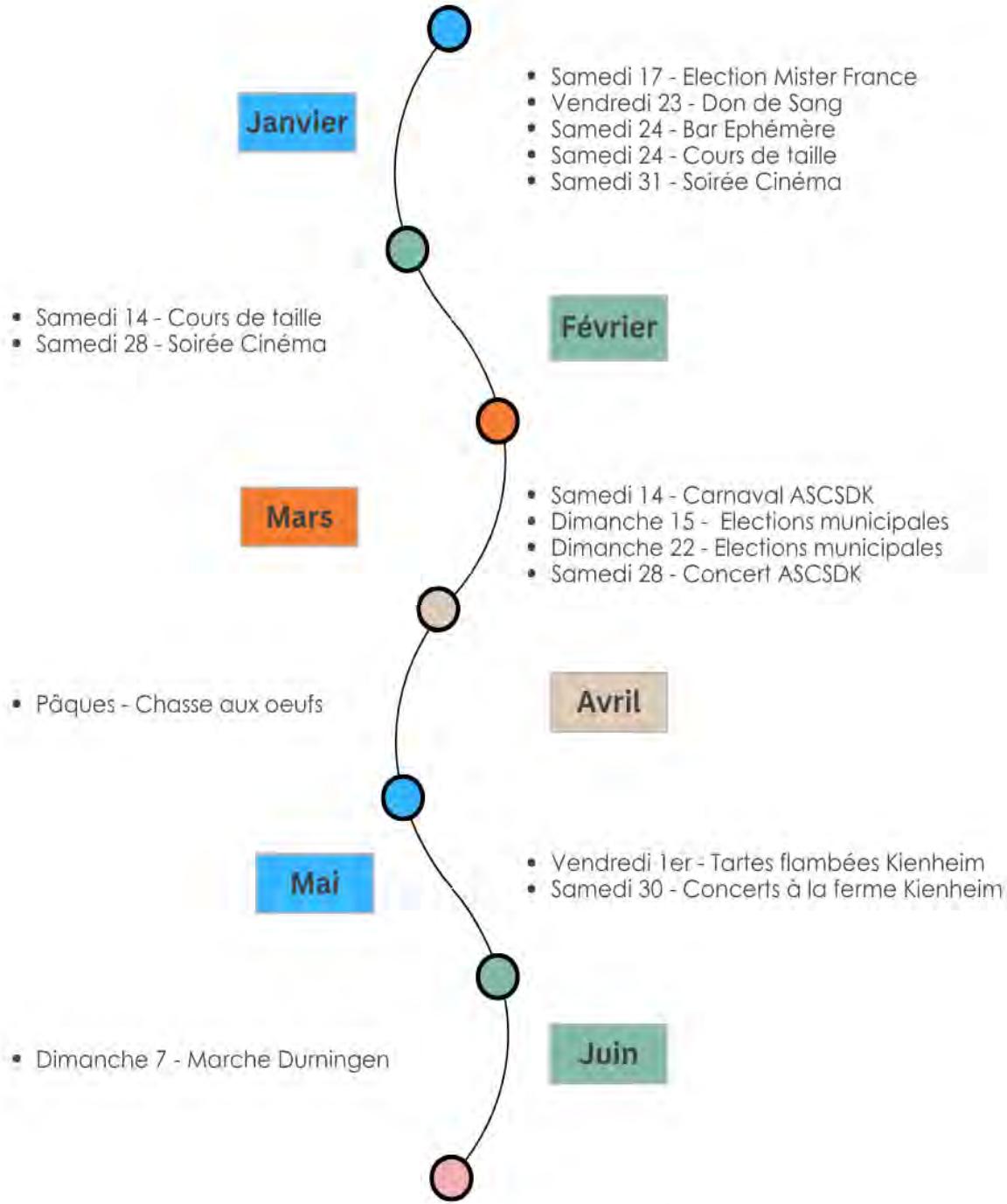
L'Assemblée Générale a eu lieu le mercredi 19 février 2025 à la salle des fêtes de Gougenheim. De nombreux points ont été évoqués. Madame Fiacre a une fois de plus préparé un excellent vin chaud qu'elle a offert au Bel Âge.

De nouveaux membres rejoignent Le Bel Âge régulièrement. Vous aussi, rejoignez-nous.

Contactez :

Christiane Fischer au 07.87.09.25.84

## Durningen et Kienheim



Sur le site de la commune [www.durningen.fr](http://www.durningen.fr)

Vous retrouverez les programmes et les contacts du Foyer rural, de l'Ascsdk, des arboriculteurs et des manifestations organisées par la commune.



L'ASSOCIATION DU FOYER RURAL

PRESENTÉ :

IV  
LICENCE  
Loi  
du 24 septembre 1941

# OUVERTURE BAR ÉPHÉMÈRE !

Salle Polyvalente

A DURNINGEN

SAMEDI  
24 JANVIER  
DES 18H



Bar avec bières, cocktails & planchettes de charcuterie-fromage  
Venez vous amuser entre amis avec vos jeux de société !

Contact : [foyerrural.durningen@laposte.net](mailto:foyerrural.durningen@laposte.net)

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération*



## Commune de **DURNINGEN**



### Mairie de Durningen

1 place de la Mairie - 67270 DURNINGEN  
Tél. : 03 88 69 60 42 - E-mail : [mairie@durningen.fr](mailto:mairie@durningen.fr)  
[www.durningen.fr](http://www.durningen.fr)

#### Ouverture au public :

Mardi :	8h00 - 12h00	14h00 - 19h00
Jeudi :	8h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Vendredi :	8h00 - 12h00	

